



QUINZIÈME ANNÉE VOL. XXX, No 25

Samedi, 18 Décembre 1897

La
SEMAINE RELIGIEUSE

DE
MONTREAL

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an : \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1624, B. P.



ARBOUR & LAPERLE, imprimeurs-relieurs, 421 rue St-Paul.

Téléphone Bell. 7024.

Tél. des Marchands 221.

W. BARIL

Manufacturier de
PORTES, CHASSIS,
JALOUSIES, MOULURES.

TOURNAGE, DECOUPAGE
EMBOUVETAGE, ETC.

217 A 221, RUE ST-ANDRE, MONTREAL.

Une spécialité : Bancs d'églises, Chaires, Stalles, Confessionnaux, etc.

Téléphone des Marchands 1455

J. ALCIDE CHAUSSÉ
ARCHITECTE

153 ET 157, RUE SHAW, . . . MONTREAL.

Préparation de plans et devis pour tous genres d'édifices ; surveillance personnelle des travaux de constructions, mesurages, vérifications, expertises, arbitrages, évaluations, etc., etc.

Conditions spéciales et avantageuses pour le clergé

Tarif indépendant

Dépôt au Gouvernement \$25,000.00
Capital souscrit \$250,000.00

ST. LAWRENCE

**COMPAGNIE D'ASSURANCE
- CONTRE LE FEU -**

BUREAU PRINCIPAL : 1^{re} étage Banque Jacques-Cartier

7, PLACE D'ARMES, MONTREAL

J. GUSTAVE LAVIOLETTE, G de G. LANGUEDOC, F. GAUTHIER,
Président. Sec.-Trés: Gérant.

CERTIFICAT de DEPOT

QUEBEC, 10 DÉCEMBRE 1896.

Je certifie, par les présentes, que la Compagnie d'Assurance contre le feu St. Lawrence, de Montréal, a déposé, entre les mains du Gouvernement de la Province de Québec, la somme de VINGT-CINQ MILLE DOLLARS, tel que requis par l'Ordre en Conseil du 20 juin 1896.

(Signé) H. T. MACHIN, Asst.-Trés. de la Prov. de Québ.

PIERRE GAUTHIER, Agent autorisé, Montréal, — 71, rue Champlain.

Nous attirons l'attention du clergé et des communautés religieuses sur les taux réduits de notre Compagnie, qui n'est pas dans l'Association combinée des Assurances.

NOUVEAU COLLEGE A SOREL

College Mont St-Bernard

A SOREL, P. QUE.

PENSIONNAT ET EXTERNAT

Dirigé par les Frères de la Charité et sous le haut patronage de Sa Grandeur, Monseigneur l'évêque de Saint-Hyacinthe
Enseignement élémentaire, intermédiaire, commercial et scientifique.

Les langues française, anglaise, et allemande y sont enseignées par des maîtres compétents et expérimentés.

Site salubre et pittoresque ; communications faciles

Pour conditions adressez :

LE FRERE DIRECTEUR

MONT SAINT-BERNARD

SOREL, P. QUE.

ANTOINE LEMIEUX

MAITRE-CHARRETIER

835, RUE SAINT-JACQUES,

MONTREAL

A toujours à la disposition du public des voitures doubles pour baptêmes, mariages, enterrements, etc., etc.

CONDITIONS FACILES

LIBRAIRIE C. O. BEAUCHEMIN & FILS

256 et 258, RUE ST-PAUL, MONTRÉAL.

Etude sur le Sacré-Cœur. —I. Le Sacré-Cœur et la Visitation Sainte-Marie. II. Le Sacré-Cœur et la Compagnie de Jésus; par le P. Letierce, S. J. 2 vol. 9 x 5½.....	\$1 25
Le saint travail des mains, ou la manière de gagner le ciel par la pratique des actions manuelles. Ouvrage autant utile que nécessaire aux religieux et religieuses qui sont occupés aux offices de Marthe; par le P. Le Blanc, S. J. 2 vol. 9 x 5½.....	3 00
La vocation sacerdotale, par l'abbé Branchereau, S. S. 1 vol. 7½ x 4½.....	0 50
Politesse et convenances ecclésiastiques, par l'abbé Branchereau, S. S. 1 vol. 7½ x 4½.....	0 88
L'Ambassadeur du Christ, par le cardinal Gibbons. 1 vol. 7½ x 4½.....	1 00
L'esprit de Jésus dans ses mystères, d'après les saints et les auteurs approuvés, par l'auteur des <i>Petites Fleurs</i> . 1 vol. 6 x 4.....	0 50
Le secret de la sainteté, d'après saint François de Sales et le P. Crasset, S. J.; par l'auteur des <i>Petites Fleurs</i> . 1 vol. 6 x 4.....	0 50
L'Eucharistie méditée, ou Jésus mon amour et ma vie. Méditations pour se préparer à la communion, suivies d'actions de grâces. 1 vol. 6 x 4.....	0 38
Suite de l'Eucharistie méditée, ou Jésus mon guide et mon consolateur, par l'auteur de <i>l'Eucharistie méditée</i> . 1 vol. 6 x 4.....	0 38
La passion du Cœur de Jésus renouvelée dans l'Eucharistie, ou Trésor des associés de la communion réparatrice, par l'auteur de <i>l'Eucharistie méditée</i> . 1 vol. 6 x 4.....	0 38
Histoire de l'Eglise, traduite de l'allemand, de M. le Dr Funk, par l'abbé Hemmer. 2 vol. 7½ x 4½.....	2 00
Les saints Evangiles commentés, par l'abbé Perdrau. 4 vol. 7½ x 4½.....	2 50
Histoire de l'Ancien Testament, d'après le manuel allemand du Dr Schöpfer, par l'abbé J. B. Pelt. 2 vol. 7½ x 4½.....	1 50
Petits traités de direction extraits de la correspondance de saint François de Sales, par le P. Bouffier, S. J. 1 vol. 6½ x 4½.....	0 50
Le P. Hecker, fondateur des Paulistes américains, par le P. W. Elliott. 1 vol. 7½ x 4½.....	0 88
L'Hypnotisme franc, par le P. Coconnier. 1 vol. 7½ x 4½.....	0 88
Le libéralisme est un péché, questions brûlantes, par Don Félix Sarda y Salvany. Traduit de l'espagnol par la marquise de Tristany. 1 vol. 7½ x 4½.....	0 63
L'Anglo-catholicisme, par le P. Ragey, précédé d'une préface par le cardinal Vaughan. 1 vol. 7½ x 4½.....	0 63



ESSAYEZ-LE

Charbon

DIAMANT NOIR

LE MEILLEUR SUR LE MARCHÉ

Four Pournaises à eau chaude de grande capacité, tels que pour

EGLISES, COUVENTS, COLLEGES, ETC., ETC.

J. B. RESTHER & FILS

ARCHITECTES

BUREAU : Bâtisse Imperiale 1er étage, No. 13

107 RUE SAINT-JACQUES

Téléphone Bell. 1800.

MONTREAL.

MM. Resther se chargent de plans, devis, et surveillance des travaux, pour construction d'églises, collèges, couvents, etc., etc. Des conditions spéciales sont faites aux corporations religieuses.

MM. RESTHER sont recommandés par plusieurs corporations religieuses importantes.

Marbrerie Canadienne

Granit et Marbre de différentes Couleurs

36 RUE WINDSOR — MONTREAL

T. ROCHON & FILS

Successieurs de A. R. CINTRAT

Telephone No 2973. **Marbrier Sculpteur**

Monuments, Pierres Tumulaires, Autels et Devants de Cheminées, Carrelages en Marbre et Mosaïque, etc.

Référence : Archevêché de Montréal.

Prières des Quarante-Heures

LUNDI	20	DÉCEMBRE	— SS. Anges, Lachine.
MERCRED	22	"	— Pointe-aux-Trembles.
VENDREDI	24	"	— Collège de Saint-Laurent.

Fêtes de la semaine

DIMANCHE	19	DÉCEMBRE	— 4 ^{ME} AVENT, sem.
LUNDI	20	"	— De la Vigile.
MARDI	21	"	— S. THOMAS, AP., d., 2 cl.
MERCREDI	22	"	— <i>Jeûne</i> . De la Férie.
JEUDI	23	"	— 1 ^{RE} la Férie.
VENDREDI	24	"	— <i>Jeûne</i> De la Vigile.
SAMEDI	25	"	— NOËL, d. 1 cl. (d'oblig.)

La Semaine Religieuse de Montréal

S'adresser :

Pour la Rédaction, à M. G. Dauth, Archevêché de Montréal.

Pour l'Administration, à M. L. E. Cousineau, Archevêché de Montréal.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.



LAPRÉS & LAVERGNE
Photographes

N^o 360 RUE ST DENIS
TEL. BELL 7283. MONTREAL.
" MARCHAND 893. P. Q.

MM. LAPRÉS & LAVERGNE
SONT LES

Photographes

Attitré du Clergé

25% de réduction pour le clergé et
les communautés religieuses.

MM. LAPRÉS & LAVERGNE ont un
manteau romain à la disposition de
leurs clients.

ALBERT GAUTHIER

IMPORTATEUR ET MANUFACTURIER

D'Ornements d'Eglise

Bronzes et Chasubleries

Statues de toutes descriptions, Chemins de croix en bas-relief, en peinture à l'huile, en Chromos et Lithographies, Magnifiques choix de Lampes de sanctuaire, Lustres, Chandelliers d'autel et Candélabres, Calices, Ciboires, Ostensoirs et Burettes. Vin de messe de Sicile, Madère et Taragone.

Clerges approuvés pour le culte par les autorités de l'archevêché de Montréal.

*Magnifique candélabre breveté au Canada et aux Etats-Unis,
sept lumières, pouvant donner au-delà de cent changements différents,
aux prix de \$32.50 la paire.*

SPECIALITE POUR AUTEL EN TOUS STYLES ET DE TOUS PRIX

1677 rue Notre-Dame • Montréal



Société Co-Opérative de Frais Funéraires

(Incorporée. Capital \$30,000)

Bureau central :

1725 rue STE-CATHERINE

Tel. Bell. 6235

Tel. March. 563

Succursales :

1042 rue Ste-Catherine

2159 rue Notre-Dame

ATTENTION !

Une société qui mérite l'encouragement du public en général, riches et pauvres est bien la " Société Co-Opérative de Frais Funéraires " qui, depuis sa fondation à Montréal, a donné au public la plus grande satisfaction. Il faut l'encourager parce qu'elle rend les plus grands services à ses abonnés comme à tous ceux qui veulent des funérailles grandioses. Il suffit de jeter un coup d'œil sur leur système, expliqué plus bas, pour se convaincre que pas un entrepreneur de pompes funèbres ne peut offrir les avantages qu'elle offre au public aux conditions suivantes :

Une belle décoration de la chambre mortuaire, cercueil fini en bois de rose ou en drap, au choix. Corbillard à deux chevaux pour transporter le corps de la maison à l'église, et au cimetière de la ville. Ci-dessous les taux :

De naissance à 5 ans, \$1.00 par année. De 30 ans à 45 ans, \$1.00 par année.
De 5 ans à 30 ans, .75 par année. De 45 ans à 55 ans, 1.50 par année.
De 55 ans à 65 ans, 2.50 par année.

Funérailles de toutes classes, à bas prix. Embaument de première classe.
La seule société de pompes funèbres incorporée offrant des garanties solides.

La Compagnie d'approvisionnements alimentaires (Limitée)

242 ET 246, RUE SAINT-PAUL

Tient constamment un stock des mieux assortis destiné à MM. les membres du clergé.

Vins de Messe, Cierges, Chandelles de Cire

(Approuvés par les autorités ecclésiastiques de Montréal).

**HUILES d'Olive pour sanctuaire, Veilleuses, Verrines
Encens, Braise Encens, Etc., Etc.**

Envoi du Prix Courant et échantillons sur demande.

ROBERT MAISON DE FINANCE

180 rue ST-JACQUES

Edifice de la Banque d'Épargne

— MONTREAL

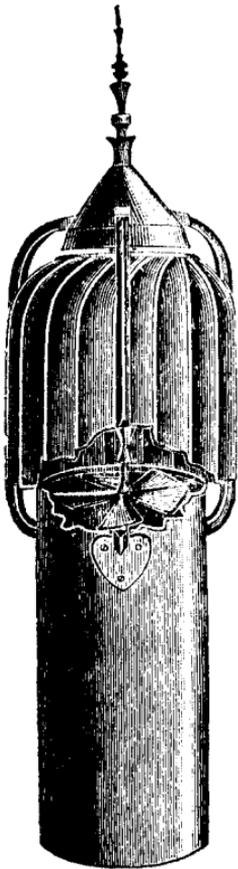
Prêts aux Fabriques et aux Communautés religieuses, Consolidation de Dettes, par annuités, avec amortissement. Négociations de Débentures pour Municipalités et Commissaires d'Écoles. Prêts aux Particuliers, sur hypothèque de Biens-Fonds. A ceux qui ont de l'argent à prêter, j'ai toujours des demandes pour des emprunts à 6 %, intérêt payable semi-annuellement.

LE VENTILATEUR

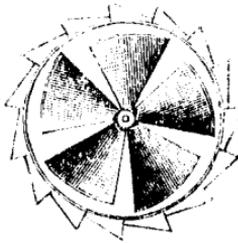
EOLIEN

(BREVETÉ 26 MAI 1894.)

L'appareil le plus efficace pour la ventilation parfaite des



Manufactures
Edifices . . .
. . . Publics,
. . . Eglises . . .
Maisons . . .
. . . d'Education,



Résidences . .
. . . Ecuries,
Cabinets . . .
. . . d'Aisance
Etc., Etc. . .

Il est mis en mouvement, non seulement par le moindre vent, mais aussi par la différence de température de l'intérieur et de l'extérieur de la bâtisse. L'hélice placée à l'intérieur de ce ventilateur établit un courant d'air continu et aspire toutes les poussières, la fumée, les vapeurs, l'air vicié, etc.

Le "Ventilateur Eolien" est hautement recommandé par les principaux architectes, est en usage dans un nombre considérable d'usines et de maisons d'éducation, etc.

FAIT EN PLUSIEURS GRANDEURS

Lessard & Harris

PROPRIETAIRES ET MANUFACTURIERS

**Aussi : COUVREURS, PLOMBIERS et POSEURS
D'APPAREILS de CHAUFFAGE.**

RÉFÉRENCES :— Séminaire de philosophie de Montréal, Université Laval, les Dames du Sacré-Cœur de Montréal, le Monument National, l'Hospice Gamelin, la Providence du Mile-End, les Sœurs de Ste-Croix, Montréal, et toutes les écoles des Commissaires catholiques de Montréal.

421½. RUE CRAIG. Montréal.

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces de la province ecclésiastique de Montréal. — II Titulaires de la province ecclésiastique de Montréal. — III Nominations ecclésiastiques. — IV Sa Sainteté Léon XIII, Mgr Bruchési, et les journalistes de Montréal. — V Dernières paroles d'un évêque mourant. — VI Consultation : bénédiction de cimetière. — VII Quelques perfectionnements. — VIII Souvenir filial. — IX A nos lecteurs. — X Chemin de la croix, comment le faire pour en gagner les indulgences. — XI Informations. — XII Aux prières.

ANNONCES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTRÉAL

Dimanche, le 19 décembre, on annonce les fêtes de saint Thomas, de Noël, de saint Etienne—et dans les diocèses de Montréal et de Valleyfield, le Te Deum pour le dernier dimanche de l'année.

J. S.

TITULAIRES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTREAL

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — *Samedi, le 1^{er} janvier, fête titulaire de la Circision (Saint-Sauveur) ; — jeudi, le 6 janvier, fête titulaire de l'Épiphanie.*

J. S.

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

RAR décision de M. le chanoine Zotique Racicot, administrateur du diocèse de Montréal, ont été nommés :

- M. l'abbé O.-L. Laferrière, curé de Saint-Ambroise de Kildare ;
- M. l'abbé P. Sylvestre, curé de Saint-Théodore de Chertsey ;
- M. l'abbé J.-A. Cloutier, vicaire à Saint-Bernard de Lacolle ;
- M. l'abbé E. Joly, vicaire à Saint-Joseph de Montréal ;
- M. l'abbé J.-E. Lamoureux, vicaire à Sainte-Elisabeth de Joliette ;
- M. l'abbé D. Desroches, vicaire à Saint-Charles de Montréal ;
- M. l'abbé A. Bourgeois, vicaire à Saint-Hubert ;
- M. l'abbé A. Perras, vicaire à Saint-Isidore.

SA SAINTÉTÉ LEON XIII

MGR BRUCHESI

ET LES JOURNALISTES DE MONTRÉAL



GR l'archevêque de Montréal, avant de quitter Rome pour se rendre au pèlerinage de Saint-Jacques de Compostel, en Espagne, a eu l'honneur de recevoir du Souverain-Pontife une belle lettre de félicitations.

Il s'agit de la réponse du Saint-Père à l'adresse que Monseigneur lui avait présentée, lors de sa première audience, au sujet de la manifestation de respectueuse sympathie et de filiale soumission, accomplie, au moment de son départ pour Rome, par les représentants de tous les journaux de Montréal, protestants comme catholiques.

Autorisée par le pape lui-même à publier cette lettre dans les journaux, Sa Grandeur a bien voulu nous en envoyer une copie, que nous nous empressons de communiquer à nos lecteurs.

Ils y verront, ce qui s'y trouve marqué en termes non équivoques et bien flatteurs pour les Canadiens, une preuve nouvelle de la particulière bienveillance de Léon XIII non seulement à l'égard de Mgr l'archevêque, mais aussi à l'égard des journalistes de la grande métropole et des habitants du pays tout entier.

Donnons d'abord le document présenté à Sa Sainteté par Mgr Bruchési :

A Sa Sainteté Léon XIII

TRÈS SAINT-PÈRE,

« Je regarde comme un devoir bien agréable de mettre sous les yeux de Votre Sainteté, l'adresse que m'ont présentée les journaux de Montréal à la veille de mon départ pour Rome.

« Tous, sans distinction de croyances et de partis politiques, sont venus spontanément offrir à l'archevêque nouvellement élu, avec leurs félicitations et leurs vœux, la promesse de « seconder ses généreux efforts dans l'intérêt du bien général ». Et les catholiques lui ont promis de plus leur « parfaite soumission en tout ce qui touche à la religion, à la morale et à la discipline ecclésiastique. »

En même temps, ils m'ont prié de déposer aux pieds de Votre

« Sainteté l'assurance de « leur indéfectible attachement à son auguste
« personne et à son infaillible magistère.

« C'est ce que j'ai le bonheur de faire en ce moment et il me semble
« que votre cœur de pontife et de père en éprouvera une vive conso-
« lation. L'évènement est unique dans l'histoire de notre pays ; il
« démontre les excellentes dispositions des écrivains qui, par leur
« état, exercent une influence si grande sur l'opinion publique. Ces
« hommes ne vous disent-ils pas, Très Saint-Père, comme les journa-
« listes réunis auprès de votre trône peu de temps après votre élection :
« Pierre, parlez, enseignez-nous. » Ils vous disent leur foi, ils promet-
« tent obéissance entière à tous vos enseignements. Les protestants eux-
« mêmes ont bien voulu regarder comme adressés à eux les conseils
« donnés à leurs confrères catholiques. Je remets, Très Saint-Père,
« entre vos mains augustes leur adresse signée par eux tous et je sol-
« licite respectueusement pour eux une parole d'encouragement et de
« bénédiction.

« Daignez aussi bénir l'humble archevêque si heureux de pouvoir
« se dire à Rome même,

DE VOTRE SAINTETÉ,

Le très obéissant et très dévoué fils,

† PAUL, archevêque de Montréal.

Rome, Collège Canadien,
le 3 novembre 1897.

Le Souverain-Pontife a répondu par la lettre suivante, dont nous
allons donner successivement le texte latin et la traduction fran-
çaise :

**Venerabili Fratri, Paulo Bruchesi, archiepiscopo
Marianopolitano**

LEO P. P. XIII

Venerabilis Frater, salutem et apostolicam benedictionem.

« Quæ de communi lætitia retulisti Nobis Marianopolitanæ civita-
« tis, quod te eidem regundæ Archiepiscopum dedissemus, ea Nos
« delectarunt quamplurimum. Cum enim moderandæ a te diceceos
« fideles, atque adeo Canadæ incolas universos, propensissima caritate

« prosequamur, ipsi Nobis gratulemur quod cum in florentissima
 « civitate Antistitem sacrorum fecerimus, cuius creatio suffragiis
 « unanimes probaretur.—In ceteris autem quæ narrabas, illud plane
 « novum accidit Nobis atque ideo periuendum, ephemeridum publi-
 « carum scriptores, quotquot Marianopoli censentur, nullo partium
 « politicarum aut religionis discrimine, ad unum omnes convenisse,
 « tibi, discedenti Romam, de suscepto munere lætatos. Ex quibus,
 « qui catholici numerantur, observantiam testati suam, se ultro tibi
 « perpetuoque sponderunt audientes dicto, tam in iis quæ ad rem
 « morum, quam quæ ad religionem universæ Ecclesieque discipli-
 « nam pertinent ; omnes porro, vel ii etiam qui a catholicis dissident,
 « tibi se, ad commune civitatis bonum provehendum, studiose obse-
 « quuturos promiserunt.—Fauste profecto tibi, Venerabilis Frater,
 « feliciterque evenit in hac scriptorum concordia. Etenim cum expe-
 « riundo liqueat, quæ in vulgus, sapienter nec posthabito Episcopo-
 « rum consilio, ephemerides eduntur, valere admodum ad præposte-
 « ras coercendas opiniones veritatemque illustrandam ; haud sane
 « exiguum, ex perspecta scriptorum voluntate, subsidium habes ad
 « commune commodum et tranquillitatem faciunt.—Nos quidem
 « Marianopolitanis ephemeridum auctoribus officium in te ac propo-
 « situm patriæ perutile laudi vertimus. Catholicis præterea qui,
 « verbis tuis, Sedis Apostolicæ magisterio inerranti addictos se atque
 « obsequentes professi sunt, benevolentiam Nostram vicissim testa-
 « mur, eosque volumus commonefactos, Nos patriæ ipsorum, quippe
 « quam paterno præcipuoque studio adamamus, sedulitate omni
 « prospecturos, ne quid animorum concordia detrimenti capiat.—Tibi
 « demum, Venerabilis Frater, secunda quæque in suscepto honore
 « adprecati, apostolicam benedictionem, Pontificiæ caritatis testem ac
 « munerum divinorum auspicem, cleroque simul ac fidelibus Maria-
 « nopolitanis universis, peramanter in Domino impertimus.

« Datum Romæ apud Sanctum Petrum die XXIII Novembris M.
 « DCCC. XCVII Pontificatus Nostri anno vicesimo.

LEO XIII, papa.

A Notre Vénéral Frère, Paul Bruchési,
archevêque de Montréal, LÉON XIII, PAPE.

Vénéral Frère, salut et bénédiction apostolique.

« Nous avons été très heureux d'apprendre de vous la joie de la

« cité de Montréal lorsque nous vous avons choisi pour son archevê-
 « que : car ayant une très vive affection pour les fidèles confiés à vos
 « soins et aussi pour tous les habitants du Canada, nous nous félicitons
 « d'avoir choisi pour évêque de cette florissante cité un homme dont
 « l'élection a été accueillie avec une si universelle faveur.

« Et de tout ce que vous nous dites, ce qui nous semble plus nou-
 « veau, et nous est très agréable. c'est que tous les journalistes de
 « Montréal, sans distinction de partis politiques et de religion, sont
 « venus comme un seul homme, à la veille de votre départ pour Rome,
 « vous féliciter de votre élévation. Ceux d'entre eux qui sont catholi-
 « ques, en manifestant leur soumission, se sont spontanément engagés
 « et pour toujours à suivre vos avis en toute question de morale ou
 « qui intéresse la religion et la discipline de l'Eglise ; et tous, même
 « ceux qui ne sont pas catholiques, ont promis de vous prêter leur
 « zèle concours pour promouvoir le bien commun de la cité.

« C'est un bonheur pour vous, Vénérable Frère, et un heureux
 « augure que cette concorde des écrivains. En effet, comme l'expérience
 « nous montre que des journaux sagement rédigés et qui tiennent
 « compte de l'avis des évêques ont une influence sur la multitude
 « soit pour réprimer les opinions malsaines, soit pour répandre la
 « vérité, cette bonne volonté des journalistes vous sera un puissant
 « secours pour inspirer à tous l'honnêteté et la droiture et réaliser
 « tout ce qui importe à la paix et au bien public.

« Nous louons la démarche des journalistes de Montréal envers
 « vous et ces bonnes dispositions dont profitera le pays. Quant aux
 « catholiques, qui, par votre bouche, nous ont manifesté leur attache-
 « ment et leur obéissance au magistère infallible du Siège aposto-
 « lique, nous voulons en retour leur témoigner notre bienveillance et
 « qu'ils sachent bien qu'aimant leur pays d'une tendre et paternelle
 « affection nous veillerons avec le plus grand soin à ce que rien n'y
 « puisse troubler la concorde des esprits.

« Et vous souhaitant à vous-même, Vénérable Frère, un heureux
 « épiscopat comme preuve de notre dilection et gage des dons célestes,
 « avec grande affection dans le Seigneur, nous vous donnons à vous,
 « au clergé et à tous les fidèles de Montréal la bénédiction apostolique.

« Donnée à Rome, près Saint-Pierre, le 23 novembre 1897, la vingt-
 « ième année de notre pontificat.

LÉON XIII, PAPE. »

DERNIERES PAROLES D'UN EVEQUE MOURANT



GR Béccl, évêque de Vannes, après avoir demandé et reçu les derniers sacrements, a voulu dire quelques paroles d'adieu aux prêtres nombreux qui l'assistaient :

Mes chers amis, je vous remercie d'être venus assister à cet acte solennel de ma vie. Les médecins me disent qu'il n'y a pas de péril imminent ; mais, j'ai voulu donner l'exemple et j'en suis heureux : depuis que j'ai promis de recevoir aujourd'hui les derniers sacrements, il me semble que j'ai moins souffert.

Qu'arrivera-t-il maintenant ? Ce que Dieu voudra. S'il veut me prendre, je me résigne à sa volonté. J'ai confiance dans la miséricorde du bon Maître, qui, je l'espère, ne me condamnera pas, malgré mes fautes.

Je n'étais pas préparé au lourd fardeau qu'il a mis sur mes épaules ; il est vrai — je puis me rendre cette justice — que je ne l'ai jamais désiré, ni demandé. Je n'ai pas été un évêque brillant ; mais j'ai voulu faire du bien, et je crois que j'en ai fait quelque peu. Pendant la nuit, vous le savez, les malades, quand ils ne dorment pas, songent à bien des choses. Eh ! bien, la nuit dernière, je me disais que, le 11 novembre, on solennisera la mémoire d'un grand apôtre de la France, et que, le 14, de grandes fêtes auront lieu à Tours en son honneur. Sur le point de mourir, saint Martin disait à ses disciples : *Non recuso laborem*. Je répète après lui : Si le bon Dieu veut me prendre, qu'il me prenne ; s'il veut encore me laisser ici-bas, je ne refuse pas le travail. Quoi qu'il en soit, mes chers amis, si je vous quitte, j'emporterai de vous tous, de mes auxiliaires si dévoués, de mes fidèles secrétaires, des prêtres et des fidèles de mon cher diocèse, le meilleur souvenir. Si parfois je leur ai fait de la peine, je leur en demande pardon ; pour moi, je n'emporterai en mourant que le souvenir de leur affection et des joies qu'ils m'ont procurées. Je ne les oublierai pas. Si Dieu me fait la grâce de me mettre dans le purgatoire, priez pour moi afin d'abrégéer mes souffrances.

Voici quelques lignes bien touchantes du testament du vénéré défunt :

« Né pauvre, j'ai à cœur de mourir sans fortune et sans dettes, en communion d'idées et de sentiments avec le Chef infallible de l'Eglise catholique, apostolique, romaine. Ma famille n'a point à compter sur une succession. Je l'en ai avertie...

« Je demande qu'aucun discours ne soit prononcé à mes obsèques et aux services funèbres célébrés pour le repos de mon âme, et que l'on ne mette point de fleurs sur mon cercueil. Je déclare, sans fausse humilité, que je ne mérite aucun éloge.

« Lorsque je rendrai compte de mon administration, j'aurai grand besoin des plus fervents suffrages ; j'espère qu'ils ne me seront pas refusés. »

CONSULTATION

Bénédition de cimetièrè

QUESTION. — Faut-il bénir la partie nouvelle ajoutée à mon ancien cimetièrè ? Si oui, de quelle formule de bénédiction dois-je faire usage ?

RÉPONSE. — Baruffaldi (*Ad Rituale Romanum Commentaria tit. 74, no. 11*), enseigne que le terrain, ajouté à un cimetièrè béni, doit être béni comme un nouveau cimetièrè juxtaposé à l'ancien.

Quand on verse de l'eau commune dans un vase garni d'eau bénite, il se forme un tout physique, qui doit être ou entièrement béni ou entièrement non béni ; or l'Eglise veut que la bénédiction persévère pourvu que le mélange se soit fait dans une certaine proportion. — Quand on remet à un chapelet quelques grains brisés, ce chapelet, qui est un tout artificiel, avait droit à ce qu'on lui rendit son intégrité perdue par une modique diminution ; — ici encore, ce tout, une fois complété, doit être ou entièrement béni ou entièrement non béni. — Mais le cimetièrè béni auquel on fait une addition, n'a rien perdu de son intégrité à cause du grand nombre de personnes qui meurent dans la localité ; le terrain qu'on lui juxtapose, est un nouveau cimetièrè qu'on établit auprès de l'ancien, et qu'on bénit selon la formule du Rituel.

QUELQUES PERFECTIONNEMENTS



MÉLIORER notre modeste revue, la perfectionner autant que possible, lui donner plus d'intérêt, en faire la publication périodique vraiment utile et même nécessaire à toutes les familles chrétiennes, à toutes les communautés religieuses, à toutes les associations pieuses et au clergé tout entier, tel serait le plus vif et le plus intense de nos désirs !

Malheureusement, là où les ressources sont restreintes, les améliorations, qui ne se font guère sans dépenses, deviennent presque impossibles ; les plus beaux projets sont condamnés à rester à l'état de théorie.

Cependant, grâce à la bonne volonté d'un ami de notre journal, nous avons aujourd'hui le plaisir d'annoncer à nos abonnés la réalisation de deux perfectionnements longtemps désirés.

L'un de ces perfectionnements s'adresse aux prêtres employés dans le ministère paroissial ; l'autre regarde les pieux fidèles désireux de se conformer à l'esprit de l'Eglise, en suivant ses offices dans un livre de piété et plus particulièrement dans le *Paroissien romain*.

Messieurs les curés savent combien il devient quelquefois difficile de choisir le dimanche auquel, selon les règles liturgiques, doit se faire la solennité du titulaire d'une église paroissiale.

Depuis sa fondation, ou à peu près, la *Semaine religieuse* a donné, chaque semaine, des indications sûres au sujet des solennités de titulaires dans le diocèse de Montréal. Mais ces renseignements trop limités ne pouvaient répondre aux besoins de tous nos confrères ; nous avons donc résolu de les généraliser et de les étendre aux paroisses des trois autres diocèses de la province ecclésiastique de Montréal : Saint-Hyacinthe, Sherbrooke et Valleyfield.

Nous ferons connaître prochainement, en détail, la nature et la portée des indications destinées à faciliter chez les fidèles la louable habitude de suivre dans leur livre de prières les offices de l'Eglise.

SOUVENIR FILIAL

TEL est le titre d'un très éloquent et très touchant article de M. François Coppé, dans le *Journal*.

L'auteur des *Humbles* raconte qu'il a retrouvé tout récemment, dans sa bibliothèque, le vieux livre dans lequel sa mère lui a appris à lire :

Ce méchant bouquin, dont se servit ma mère pour m'enseigner l'art si difficile de la lecture, ce livre qu'elle-même possédait déjà, du temps qu'elle était écolière, me fait donc songer qu'elle a été une petite fille. Mais je ne puis m'imaginer ses jeux et ses travaux d'enfant pas plus que ses rêves de jeune, fille ou ses joies d'épouse bien-aimée. Je ne veux voir en elle que ma maman, ma veille maman.

Voici la conclusion de l'article :

“ Cependant que d'angoisses, que de chagrins je lui ai causé, à l'admirable femme ! Non qu'elle ait jamais pu douter une seule minute de mon respect et de mon amour, grand Dieu ! Mais on est jeune, on se rue dans la vie, poussé par l'âpre vent du désir ; et l'on oublie qu'il y a, près du foyer de famille, abandonnée trop souvent, une pauvre veille maman, — Oh ! pleine d'indulgence infinie, — qui ose à peine adresser à son grand fils un timide reproche, mais qui s'alarme des dangers qu'il court, qui souffre de lui voir perdre sa candeur et sa pureté, — et qui pleure !

“ Puisse cette page tomber sous les yeux d'un jeune homme et l'arrêter au bord d'une sérieuse défaillance ! S'il savait quelle amertume c'est pour l'âme, plus tard sur le déclin de la vie, de songer qu'on n'a pas été un mauvais homme, qu'on n'a rien d'essentiel à se reprocher, et pourtant qu'on a fait pleurer sa mère !

“ Voilà plus de vingt ans que la mienne est morte, et j'avais tout de même le cœur d'un fils car, ce jour-là, quelque chose de délicieux s'est éteint en moi et, depuis lors, je ne me suis plus senti jeune.

“ Jamais je n'ai si souvent évoqué la mémoire de ma mère que pendant cette maladie et cette longue convalescence qui m'ont inspiré de si graves méditations. C'est en balbutiant,

après tant d'années, les prières que ma mère m'apprit dès mon enfance, que mon âme a tenté de s'élever vers Dieu. C'est dans l'espérance de revoir ma mère que je veux croire à la vérité éternelle. Oh ! comme je pensais à ma mère le jour où, pour mériter cette récompense de la retrouver au ciel, je me suis promis que le temps qui me reste à vivre serait rempli par des rêves plus purs et par des actions meilleures !

« Jésus, qui a fait triompher sa Mère, auprès de lui, dans son divin royaume, bénira la prière d'un fils et d'un chrétien.

« Patrie mystique ! Séjour des Justes ! Glorieux foyer de lumière et d'amour ! On prétend que nos faibles intelligences ne peuvent concevoir l'étendue et la perfection des félicités que tu réserves aux élus ! Mais il me semble, à moi, humble d'esprit, à moi, pauvre pécheur, que j'ai eu le pressentiment du Paradis, jadis, lorsque j'étais un petit enfant plein d'innocence et que je m'endormais, mes deux bras à ton cou, ô ma sainte mère et ma bonne nourrice. »

A NOS LECTEURS

NOUS publions aujourd'hui un assez long article sur le chemin de la croix, son excellence, les indulgences dont il est enrichi, et la manière de le faire, soit publiquement, soit privément, soit en parcourant les stations, soit en tenant à la main un crucifix.

Cette étude est le fruit de longues et patientes recherches, elle a en outre été revue par des personnes tout à fait compétentes ; nous pouvons donc en garantir l'exactitude et la recommander à l'attention du clergé, des communautés religieuses et des pieux fidèles.

Le travail que nous avons le plaisir d'offrir en primeur à nos abonnés, sera dans quelques jours imprimé sur de petits feuillets et déposé, pour la propagande, chez les principaux libraires de la ville. Voici bientôt venir le temps des étrennes ; quel meilleur cadeau pourraient désirer les âmes vraiment dévotes et donner messieurs les curés, les aumôniers et les directeurs de maison d'éducation ?

Les feuillets se vendront 25c le cent. Espérons que, vu la modicité de leur prix et leur incontestable valeur intrinsèque, ils auront un succès de diffusion pour le moins aussi grand que *les Indulgences partielles que l'on peut gagner facilement et plusieurs fois par jour*, du même auteur.

CHEMIN DE LA CROIX

Comment le faire pour en gagner les indulgences.



EXCELLENCE de cet exercice. — Après la sainte messe et les sacrements, le chemin de la croix occupe l'une des premières places parmi les dévotions les plus solides et les plus fructueuses proposées aux fidèles. En nous faisant méditer la passion et la mort de Notre-Seigneur, ce saint exercice réveille en nous les sentiments de contrition, d'amour, de confiance, de courage et de générosité qui sont à la fois le fondement et la perfection de la vie chrétienne. En suivant Jésus au Calvaire, l'âme coupable se sent portée à détester ses péchés, l'âme tiède à sortir enfin de sa torpeur, et l'âme fidèle à devenir encore plus généreuse au service de Dieu. — Quand le Saint-Sacrement est exposé, il est bon qu'il soit seul l'objet de tous nos hommages, et c'est entrer dans l'esprit de l'Eglise que d'éviter de faire alors le chemin de la croix. Cependant les fidèles qui reçoivent comme pénitence sacramentelle de faire un chemin de croix, par exemple en se confessant chez les PP. du Saint-Sacrement ou pendant les quarante-heures, peuvent accomplir leur pénitence pendant l'exposition, si elles prévoient ne pouvoir s'en acquitter dans un court délai.

Ses indulgences. — Pour encourager les fidèles à pratiquer cette dévotion salutaire, les Souverains-Pontifes y ont attaché de très grandes indulgences. En effet, en parcourant avec dévotion les stations du chemin de la croix, on peut gagner toutes les indulgences que les pèlerins gagnent en visitant les quatorze stations sanctifiées par la douloureuse passion de Notre-Seigneur. Toutefois comme les documents authentiques qui font connaître ces indulgences ont été détruits, le Saint-Siège a défendu de préciser un nombre certain et déterminé d'indulgences. Il paraît bien vraisemblable que plusieurs indulgences plénières et partielles ont été accordées à ce saint exercice.

Voici les diverses manières de faire ce pieux exercice pour en gagner les indulgences.

I.—Chemin de la croix fait dans un lieu où les stations sont canoniquement érigées.

A. MANIÈRE DE LE FAIRE ISOLÉMENT. — Pour gagner les indulgences attachées au chemin de la croix, on doit observer les points suivants. — 1^o Il faut être en état de grâce. Si l'on se croyait en péché mortel, il faudrait faire un acte de contrition parfaite avec la résolution de se confesser. — 2^o On doit avoir

l'intention de gagner ces indulgences. Cette intention doit être formulée avant ou pendant l'exercice (mais non après). Quand on l'a eue précédemment et qu'on ne l'a pas révoquée, (*intention virtuelle*), elle persévère et suffit. — 3o Il est requis de parcourir, l'une après l'autre, les quatorze stations canoniquement érigées, et de s'arrêter (à genoux ou debout ou même assis), à chacune d'elles. Il est nécessaire de marcher d'une station à l'autre, afin de mieux rappeler les quatorze étapes de la voie douloureuse qu'a suivie Notre-Seigneur. Ce *mouvement local* peut à la vérité ne consister qu'en un ou deux pas entre chaque station (lorsqu'on ne peut avancer davantage). Il ne suffit pas de se lever après chaque station et de s'agenouiller au même endroit ; quel qu'étroit que soit le local, il faut changer de place. — 4o Il est exigé de méditer (quelques instants suffisent) sur une circonstance quelconque de la passion de Notre-Seigneur. — 5o Enfin, il ne faut pas interrompre, pendant un temps notable, l'exercice commencé. Une interruption très courte, pour une affaire pressante ou une plus notable motivée par d'autre pratique pieuse (comme entendre une messe, se confesser, communier, réciter le rosaire en commun, etc.), ne compromet pas le gain des indulgences. (Les prières vocales qu'il est d'usage de réciter avant, pendant et après ce saint exercice, sont conseillées sans être obligatoires).

B. MANIÈRE DE LE FAIRE EN COMMUN. — Dans les grandes réunions, quand le lieu ne permet pas d'aller d'une station à l'autre, on ne gagne les indulgences qu'à condition qu'un prêtre avec son cortège parcoure les stations au nom de tous. Il ne suffit pas (sans un indult qu'on a dans quelques diocèses, en particulier dans celui de Québec), que le prêtre se tienne en chaire pour y lire des considérations — ni qu'un simple ecclésiastique ou une personne religieuse parcoure les stations à la place d'un prêtre. Les autres conditions restent les mêmes. Alors on conseille de remplacer le *mouvement local* par un *mouvement corporel* quelconque, comme de se lever, à chaque station, pour s'agenouiller au même endroit.

II. — Chemin de la croix fait avec un crucifix

A. MANIÈRE ORDINAIRE. — Tout fidèle que la *maladie* ou tout autre motif légitime (comme l'infirmité, l'éloignement de l'église,

le travail, le voyage, etc.), empêche de visiter les stations canoniquement érigées, peut faire en tout lieu le chemin de la croix et en gagner les indulgences. Dans ce cas, au lieu de visiter les stations, on doit tenir en main (1), pendant tout l'exercice, un crucifix avec un christ, béni pour soi-même (2) à cet effet. De plus, au lieu de méditer sur la passion du Sauveur, on doit réciter 14 *Pater, Ave et Gloria* pour les 14 stations, plus 5 *Pater Ave et Gloria* en l'honneur des cinq plaies de Notre-Seigneur, et enfin 1 *Pater Ave et Gloria* aux intentions du Souverain-Pontife.(3) Les autres conditions mentionnées ci-dessus (état de grâce, intention et continuité) sont aussi exigées. (Il n'y a aucun mouvement ni local ni corporel à faire pour distinguer les stations).

B. MANIÈRE ABRÉGÉE. — Les malades absolument incapables de réciter les 20 *Pater Ave et Gloria* peuvent user d'une des dispenses suivantes.

Pie IX, le 18 décembre 1877, a permis au général des Franciscains pour tout le temps de son généralat de remplacer ces prières par la récitation ou d'un acte de contrition ou de l'invocation donnée ci-dessous (*Te ergo, quæsumus.*). Beaucoup de prêtres séculiers et réguliers ont reçu soit pour cinq ans, soit pour la vie, le pouvoir de bénir des crucifix et de leur appliquer les indulgences du chemin de la croix, avec le bénéfice de cette dispense. — Après la mort de ce supérieur, Léon XIII accorda le 9 septembre 1890 à son successeur un pouvoir différent. Cette nouvelle concession exige : 1o que le malade récite (lui-même) l'acte de contrition ; 2o dise le verset *Te ergo, quæsumus, tuis famulis subveni quos pretioso sanguine redemisti*, en français « Nous vous en supplions, Seigneur, venez au secours de vos serviteurs que vous avez rachetés par votre

(1) Quand le malade est trop faible pour tenir seul son crucifix, il peut accepter l'aide d'une autre personne, pourvu que lui-même le tienne réellement entre ses mains.

(2) Ce crucifix (comme tout autre objet de piété enrichi d'indulgence) perd ses privilèges lorsqu'il change de propriétaire (soit par don, soit par héritage, etc.). Il faut donc dans ce cas, avant de s'en servir, lui faire appliquer de nouveau les indulgences.

(3) Les Pères Rédemptoristes et les Pères Oblats ont eu (mais ne l'ont plus) la permission de n'exiger que 14 *Pater, Ave et Gloria* (au lieu de 20), — et même de faire remplacer ces prières vocales par la méditation ordinaire de chaque station.

précieux sang » (4) — et 3o récite (ou suive en esprit la récitation faite par un autre de) 3 *Pater, Ave et Gloria*.—L'élection du R. P. Lauer (octobre 1897), donnera lieu sans doute à un nouveau bref, qui, s'il renferme une commutation différente de celle de 1890, nécessitera une troisième distinction.

Que chacun observe donc les conditions que lui a fait connaître le prêtre qui a appliqué les indulgences à son crucifix (5), et qu'à l'avenir on ne néglige pas en faisant appliquer les indulgences du chemin de la croix, de demander au prêtre les conditions à observer.

J. S.

INFORMATIONS

Pays-Bas.—*Un monument à Thomas A Kempis.*—On sait que Thomas A Kempis, auteur présumé de *l'Imitation de Jésus-Christ*, a passé soixante-quatre ans au couvent des augustins de Sankt Agnesberg (Sainte-Agnès), aux portes de Zwolle.

On lui a élevé, en l'église de Saint-Michel de Zwoile, où l'on a transporté ses restes mortels, un magnifique mausolée.

Ce monument comporte un socle en marbre noir, dans lequel sera encastré le cercueil qui contient les ossements du pieux écrivain. La partie supérieure est formée d'un dais en pierre de Caen, délicatement sculpté, en style gothique.

Mgr Gasparri, nommé délégué apostolique.—Il se confirme que Mgr Gasparri, l'éminent professeur de l'Institut catholique de Paris, sera prochainement promu à un poste diplomatique.

Ce poste est celui de délégué apostolique pour l'Equateur, la Bolivie et le Pérou, présentement occupé par Mgr Joseph Macchi.

(4) Ce verset tiré de l'hymne *Te Deum*, récité en dehors de l'exercice du chemin de la croix, n'est enrichi d'indulgences que pour les seuls membres de la confrérie du Précieux-Sang, (dont la première au Canada a été établie à Saint-Hyacinthe).

(5) Ainsi les prêtres qui ont obtenu avant 1899 le pouvoir (non périmé) d'appliquer aux crucifix, les indulgences du chemin de la croix, doivent continuer à n'exiger des fidèles, en bénissant leurs crucifix, que l'acte de contrition ou l'invocation tirée du *Te Deum*. — Au contraire ceux qui ont reçu ce pouvoir depuis le 9 septembre 1890 doivent expliquer bien clairement aux fidèles dont ils bénissent les crucifix qu'ils ne gagneront les indulgences qu'en faisant les trois prières exigées par Léon XIII.

Romain d'origine, ancien élève du collège romain, Mgr Gasparri fut nommé, à 26 ans, professeur de théologie au séminaire Saint-Apollinaire et professeur de droit canon au collège de la Propagande.

C'est là, qu'en 1830, les évêques fondateurs de l'Institut catholique allèrent chercher le jeune professeur, pour lui confier la chaire qu'il a occupée avec tant d'éclat jusqu'à ce jour.

Mgr Gasparri a écrit plusieurs ouvrages qui font autorité.

Orléans. — *La cause de la vénérable Jeanne d'Arc.* — Nous lisons dans les *Annales religieuses* du diocèse d'Orléans :

« Aujourd'hui, 11 novembre à onze heures, dans sa 112^e session, le tribunal, chargé par notre Saint-Père le Pape d'informer sur les vertus héroïques et les miracles de la vénérable Jeanne d'Arc, a clos sa procédure sous la présidence de Monseigneur.

« A dater de ce jour, les membres du tribunal et les témoins qui ont déposé dans la cause sont relevés du secret qui leur avait été imposé.

« Nous savons que le procès qui sera porté à Rome prochainement par Mgr l'évêque d'Orléans, comprend près de 2000 pages in-folio. »

L'union des carmes. — Après avoir heureusement opéré l'unification des trappistes et des fils de saint François, le pape s'occupe d'une œuvre semblable pour les carmes.

S. Em. le cardinal Gotti, carme déchaussé, a formé, par ordre direct du Saint-Père, une commission chargée de préparer l'union des diverses familles religieuses de l'ordre du Carmel.

Paris. — *Ecole des Hautes-Etudes de Saint-Sulpice.* — M. Monier, supérieur du séminaire de l'Institut catholique de Paris, a été nommé supérieur de l'Ecole des Hautes-Etudes de Saint-Sulpice.

Cette école, créée il y a deux ans, et véritable école normale du clergé, est encore peu connue ; elle n'en est pas moins une des fondations les plus intéressantes de M. Captier. L'occasion nous paraît bonne pour en dire brièvement la raison d'être et le but.

Avant la fondation de l'Institut catholique de Paris, il y avait au grand séminaire un cours qui comprenait l'enseignement supérieur du dogme, de l'Écriture-Sainte et de l'exégèse, de

l'histoire ecclésiastique et de la patrologie, enfin du droit canonique. Ce cours réservé aux jeunes prêtres qui désirent entrer dans la compagnie et qui avaient déjà fait des études complètes de théologie dans les séminaires de leurs diocèses respectifs, était toujours confié à ces maîtres distingués.

Les futurs professeurs de Saint-Sulpice devaient suivre, pendant une année ce grand cours, qui fut supprimé au moment de la fondation de l'Institut catholique, dont ils suivirent dès lors les cours pendant cette même année. La situation de ces futurs professeurs était d'ailleurs, soit avant, soit depuis la fondation de l'Institut, très dure parce qu'elle obligeait des prêtres, quelques-uns d'un âge mûr, à vivre confondus parmi les jeunes séminaristes, dont ils partageaient les travaux et suivaient le règlement.

M. Captier comprit, dès son élection comme supérieur général de Saint-Sulpice, la nécessité de séparer ces prêtres des simples séminaristes. De là, la création de l'Ecole des Hautes-Etudes.

L'enseignement agricole et l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes. — Les congrégations religieuses enseignantes, justement préoccupées de répondre aux besoins des temps actuels, développent chaque jour plus largement, dans leurs institutions, l'enseignement de l'agriculture; c'est pour elles un titre de plus à la reconnaissance du pays.

Nous sommes heureux d'apprendre que la *Société des agriculteurs de France* vient d'attribuer une MÉDAILLE D'OR à l'Institut des Frères des écoles chrétiennes pour la récente publication d'un excellent manuel classique ayant pour titre : *Leçons d'agriculture et d'horticulture*.

AUX PRIERES †

Sr Saints-Euphémie, née Marie-Luce Gravel, des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, Montréal.

Fr. Roch, des frères de la Charité, Boston.

Sr Marie-Stéphanie Brazeau, des sœurs Grises de l'Hôpital-Général de Montréal, Salem, Mass., Etats-Unis.

Téli. Bell 7354.

Téli. des Marchands 216

JOSEPH COUSINEAU

MARCHAND DE

BOIS ET CHARBON

180 RUE LAGAUCHETIERE,

MONTREAL

COIN DE LA RUE BRAUDRY

CASIMIR ST-JEAN

ARCHITECTE

180, RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL.

M. St-Jean a été l'architecte des églises de Saint-Césaire, de Saint-Blaise, de Saint-Nazaire, de Sainte-Marie-Salomée, de Saint-Thomas d'Aquin, de Saint-Sébastien, de Saint-Sauveur, du Séminaire de Sainte-Thérèse, de St-Jérôme, de Nicolet, d'Iberville, d'Upton, de Saint-Sabine, des Sœurs de la Miséricorde, des Sœurs du Bon Pasteur, rue Fullum, du Monastère des Pères Trappistes, aussi de l'Asile des vieillards, de l'Hospice Auclair, des ateliers des Cleurs de Saint-Viateur Outremont, de la façade de l'église de Joliette, etc.

AUX MESSIEURS DU CLERGE VIN DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de Sicile et d'Espagne, de nos Vins de Messe. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi Huile d'Olive pour lampe de sanctuaire ainsi que Clerges approuvés.

HUDON, HEBERT & CIE, Importateurs de Vins et Liqueurs en Gros
41 RUE ST-SULPICE ET 22 RUE DEBRESOLLES MONTREAL

B. E. MCGALE PHARMACIEN

2123 RUE NOTRE-DAME

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8.30 " à 9.30 " "

MONTRÉAL

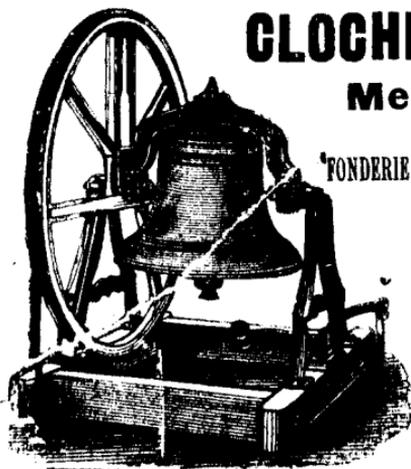
VIGNOBLES CANADIENS Comté d'Essex, Ontario

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE, Propriétaires
SANDWICH, Ont.

Nos vins sont aussi en vente chez MM. P. J. MONTREUIL, Lévis, P. Q. et L. J. TREMPE, Sorel, P. Q.



CLOCHES POUR EGLISES

Mears & Stainbank

Etablis en 1570

FONDERIE DE CLOCHES DE WHITECHAPEL, (LONDRES ANG.)

Meneely & Cie

Etablis en 1826

WEST TROY, N. Y.

HUGH RUSSEL

AGENT

185 rue ST-JACQUES

Temple Building, MONTREAL

Des cloches avec inscriptions commémoratives conserveraient convenablement le souvenir des Noces de Diamant de Sa Majesté la Reine.

F. ED. MELOCHON

Professeur à l'École des Arts de Montréal
Médaille à l'Exposition de Chicago, (1893)

DECORATION D'EDIFICES PUBLICS, RELIGIEUX ET CIVILS

ARCHITECTURE — PEINTURE

References : Au-delà de cinquante églises et chapelles décorées depuis 1880, dans toutes les parties du Dominion ; entre autres : Les église de N.-D. de Bonsecours, Ste-Cunégonde et St-Vincent de Paul à Montréal ; celles de Ste-Marie de la Beauce, St-Jean, P. Q., Winnipeg, Tignish, I.P.E., St-Philippe d'Argenteuil, des Jésuites à Québec, St-Albans, E. U. La cathédrale de Pembroke, le tableau de la cathédrale de Valleyfield, la chapelle du couvent du Sault-au-Récollet.

TELEPHONE BELL 6478 : Plans, Devis, Estimes et Expertises.

Domicile et Ateliers : No 353 rue St-Denis, Montréal

JOS HUSBREAU

PLOMBIER, FERBLANTIER
Poseur d'Appareils à Eau Chaud
de, Couvertures, Etc.

No 46, rue Ste-Marguerite, Montréal

CHARLES A. BRIGGS

CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc.

2097 RUE NOTRE-DAME.

Bell Telephone 2235. Blouin, Desforges & Latourelle,

PLOMBIERS

Poseurs d'Appareils à Gaz, Chauffage à Eau Chaud, Vapeur, Basse ou Haute Pression
Couvreur en Ardoise, Gravois, Métaux, Etc.

BUANDERIES ET CUISINES A VAPEUR, UNE SPECIALITE.

Plaqueurs sur Or, Argent, Nickel, Cuivre, Etc.

Polisseurs, Graveurs et Vernisseurs sur toute sorte de Métaux.

520%, RUE CRAIG, Montréal.

REFERENCES. — Sœurs Grises. — Congrégation N.-Dame. — Bon Pasteur. —
Jésus-Marie. — Cathédrale de Montréal. — Eglise de N.-D. de Lourdes. — Pointe
St-Charles. — Lachine, etc., etc. — Une attention toute spéciale aux commandes du
Clergé et des Communautés Religieuses.

LA ROYALE

OIE D'ASSURANCE
Actif \$30,000.00

Wm. TATLEY, agent général

E. HURTUBISE et A. ST-CYR, agents du département français

Bureau principal : Coin de la Place d'Armes et de la rue Notre-Dame

O. DEGOISE ENTREPRENEUR BRIQUETEUR

28 rue MONTANA

M. O. DEGUISE se charge d'exécuter promptement tout travail en briques et en ciment à des prix modérés.

Tel. Bell 7188

Vins de Messe !

NOUS OFFRONS A MESSIEURS LES MEMBRES DU CLERGE

Un assortiment complet de

VEILLEUSES, HUILE OLIVE pour Sanctuaire

VINS DE MESSE de Qualité Supérieure,

Nous ne demandons qu'un essai. Ecrivez pour prix et échantillons

LAPORTE, MARTIN & CIE, ÉPICIERES EN GROS
No 72 a 78, rue St-Pierre, - Montreal.

TELEPHONE BELL, 3040 TELEPHONE DES MARCHANDS 704.

F. LEFEBVRE & CIE

Peintres-Décorateurs

MAISONS ET ENSEIGNES

Coloriage, Imitation et Tapissage. Lincrusta Walton une specialite
103 RUE MANSFIELD, MONTREAL

Nous avons décoré un grand nombre d'églises, parmi lesquelles : l'église de la Nativité, Hochelaga, St-Antoine, St-Gabriel, Lachine, la chapelle du séminaire de philosophie à Montréal etc., etc.

Téléphone Bell 1624.

Téléphone des Marchands 524.

O. CAUCHON

ENTREPRENEUR ET MARCHAND DE FERRONNERIES

324 RUE ST-LAURENT, MONTREAL

Peinture, Huile Vitres, etc. Grand assortissement de tapisserie de tous genres et de tous prix, depuis 3 cts en montant. Lampes de toutes sortes, les huttes de charbon, etc.

O. CAUCHON entreprend les ouvrages en Peinturage, Décorations, Blanchissage, Tapissage, Imitation, Etc.

Tout'e commande que l'on voudra bien lui accorder, tant à la ville qu'en dehors de la ville, sera exécutée dans les derniers goûts, et à des prix très

Une visite est sollicitée

ARGENT a PRETER

SUR PREMIERE HYPOTHEQUE

**Aux Fabriques, Maisons religieuses, Municipalités
Commissions scolaires, etc.**

S'adresser a **O. LEGER**, Gerant Dept Frs
Cie d'Assurance Sun Life

1766, RUE NOTRE-DAME —

Téléphone 1446

MONTREAL

PHOENIX DE LONDRES

CIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

Fondée en 1782.

Succursale Canadienne établie en 1804.

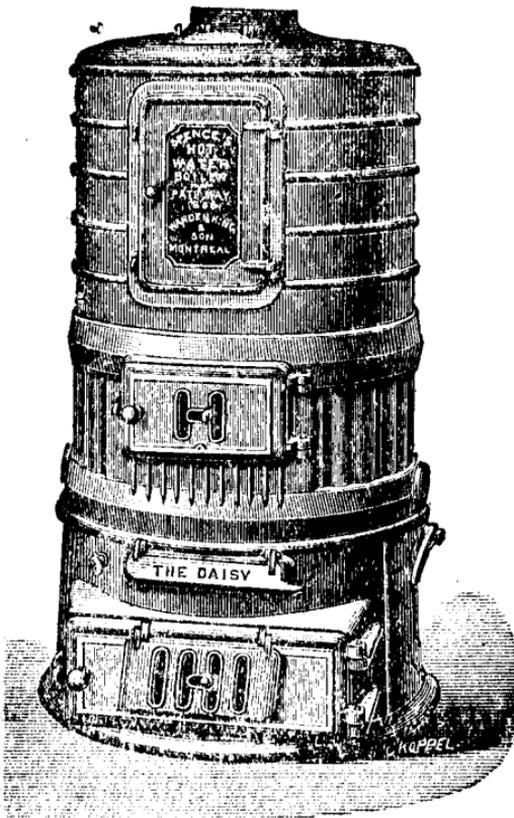
Réclamations payées pour dommages résultant de l'incendie depuis
l'établissement de la Compagnie : **Plus de \$100,000,000.**

Bureau Principal ; **No. 35, rue St-François-Xavier** Montréal.

PATERSON & SON, Agents Généraux

SIMÉON MONDOU,
G. A. RAYMOND & CIE, } Agents de la Section Française.

FOURNAISES A EAU CHAUDE



“Daisy”

— DE —

12 GROSSEURS

DIFFÉRENTES

POUR L'USAGE DES

Collèges, Couvents,

Eglises,

Ecoles publiques,

Edifices

— ET —

Résidences de toutes
sortes.

ASILE DES ALIÉNÉS.—(Hospice Saint-Jean de Dieu).

Longue-Pointe, P. Q., 9 avril 1891.

**MM. WARDEN KING & SON,
MONTREAL.**

MESSIEURS. — Nous avons actuellement en service dans les bâtisses de l'asile de la Longue-Pointe, quatorze de vos fournaises à eau chaude “DAISY” No 8.

Durant l'hiver dernier, qui fut long et rigoureux, elles nous ont fait un bon service, étant économiques et faciles à diriger. Durant les vingt années passées nous nous sommes servis de différentes fournaises, et nous n'hésitons pas en disant qu'aucune ne nous ont donné la satisfaction et les résultats que nous avons eus avec la fournaise “DAISY ;” aussi la recommandons-nous en toute confiance aux personnes qui auraient besoin de fournaises à eau chaude, soit pour grandes ou petites bâtisses.

Votre dévouée,

S THÉRÈSE DE JÉSUS,

Supérieure provinciale.

Demandez nos catalogues.

WARDEN KING & SON

637, rue Craig, Montréal

VICTOR THERIAULT

Entrepreneur de Pompes Funebres

TOUJOURS EN MAINS :

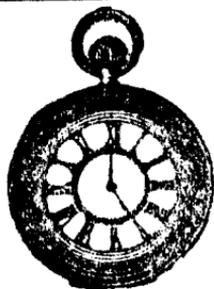
UN GRAND ASSORTIMENT DE CORBILLARDS

A vendre à des conditions très faciles.

16½ ET 18 RUE ST-URBAIN, MONTREAL.

Téléphone 1399.

Spécialité, embaumer.



A. MONGEAU

.. Horloger ..

BIJOUTIER, OPTICIEN

Et Graveur Général —

42, RUE ST-LAURENT

Entre les rues Craig et Vitré

MONTREAL.

A. PALASCIO

MARCHAND DE FER
En Gros et en Détail

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises, Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour menuisiers, Charpentiers, Menuisiers, etc., une spécialité.

390 RUE ST-JACQUES, 390.

“ AU BON MARCHE ”

MAISON ALPHONSE VALIQUETTE

IMPORTATEUR DE

(Etabli en 1870) ¶

Marchandises Françaises Anglaises et Américaines,
Tapis et Fournitures de Maison.

Specialites : PRELARTS, 4, 6 et 8 verges de large

Prix spéciaux pour Couvents, Collèges et Communautés religieuses.

1883 et 1885 RUE NOTRE-DAME - MONTREAL

N. SIMONEAU

ELECTRICIEN —
— PRATIQUE

Bureau : 2151 rue Notre-Dame - Montreal

Longue expérience dans la manufacture et le posage d'appareils électriques réparations et ouvrages neufs de tout genre. Appareils électriques toujours en mains. Spécialité pour le posage de fil pour la lumière électrique.

— Référence Archevêché de Montréal.

TELEPHONE BELL 1275.

CHS DESJARDINS & CIE

1537 RUE STE-CATHERINE

FABRICANTS ET IMPORTATEURS DE

Chapeaux Romains

En Peluches françaises, en Soie, en Cachemire et en Feutre.

AUSSI :

Nous avons constamment en main un assortiment très complet de **Pardessus en caoutchouc**, importé spécialement pour Messieurs du Clergé.

Nous sollicitons respectueusement une visite.

CHS DESJARDINS & CIE

1537 RUE STE-CATHERINE

J. B. LASNIER & FILS

FABRICANTS DE

Cierges de toutes dimensions

Fournisseurs de l'archevêché de Montréal et des principales maisons religieuses de la Province.

Importateurs des VINS de MESSE de SICILE d'ESPAGNE et d'ALGERIE

Tiennent comme spécialité L'HUILE D'OLIVE, les THES, les CAFES des MEILLEURS CRUS.

Adressez à J. B. LASNIER & FILS, Montréal ou Lévis

TELEPHONE 3871.

L. ROUSSEAU, Gérant

THE CANADA ELECTRIC CO.

MANUFACTURIERS et CONTRECTEURS

ACCESSOIRES POUR LUMIERE ELECTRIQUE ETC.

2501, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL.

Soumissions données sur demande pour installations de lumière électrique, stations d'horloges électriques, Téléphones Privés, Sonneries, Etc.

Spécialité : Appareils Electriques de toutes sortes pour MM. les Médecins.

Seuls Agents pour la "Standard Electric Time Co" de Waterbury, Conn.